

COMPTES RENDUS CONSEIL MUNICIPAL
Du 22 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 février, le Conseil Municipal de la Commune de Cierrey dûment convoqué le 14 février 2022, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Fernand BARRAL, maire.

Présents : F. BARRAL S. SOULET B. SUPPLICIAU P. LEBRETON D. HAMON T. CORREA B. MAUCOLIN D. FERRAND E. CAHON L. MOULIN A. LUZERNE L. LEVEQUE JP QUEROLLE V. RAMOS F. DUVAL

Secrétaire de séance : E. CAHON

ORDRE DU JOUR

- 1 – Délibération : autorisation engagement dépenses investissement avant vote budget 2022
- 2 – Présentation du montant des investissements 2022 et délibérations
- 3 - Délibération : signature de la convention EPN DECI pour 2022-2024
- 4 – Délibération : évolution de 4 compétences de l'EPN
- 5 – Délibération : ouverture d'un poste de secrétaire
- 6 – délibération COPIL
- 7 – Le renouvellement des marchés
- 8 – L'organisation des élections
- 9 – Le point sur l'école
- 10 – Présentation des dépenses de fonctionnement, modification abonnements téléphoniques etc.
- 11 – Courrier Bouygues antenne relai
- 12 – Annulation projet liaison douce à Rochefort
- 13 – Point sur la réunion avec Maître Bailleul
- 14 - Questions diverses

DELIBERATION : CONVENTION REPRISE DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT MARE DES CHENES

Actuellement, le syndicat des copropriétaires gèrent le lotissement de la Mare des Chênes.

Il est proposé de signer avec l'EPN une convention afin de rétrocéder à l'EPN les espaces publics de la 1^{ère} tranche du lotissement (hors espaces verts et éclairage public qui reviennent à la commune).

Les élus valident et autorisent le maire à signer la convention de rétrocession à l'unanimité.

DELIBERATION : AUTORISATION ENGAGEMENT DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2022

Les élus autorisent à l'unanimité Monsieur le maire à engager et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022, dans la limite de la répartition suivante :

Crédits votés par chapitres	Budget 2021	Crédits 2022 (25 % max)
2128 Autres agenc	51 157,93 €	12 789,48 €
21312 Bâtiments scolaires	5 853,60 €	1 463,40 €
21568 Autre matériel	238,80 €	59,70 €
2158 Autres matériels outil	2 230,47 €	557,62 €
2183 Matériel bureau info	3 107,94 €	776,98 €
2184 Mobilier	3 100,39 €	775,10 €
Total crédits affectés	65 689,13 €	16 422,28 €

PRESENTATION DU MONTANT DES INVESTISSEMENTS 2022 ET DELIBERATIONS

Présentation des investissements à intégrer pour le budget 2022 en complément de ceux votés au dernier conseil municipal :

Eclairage LEDS Rochefort	6 667,00 € (sans tva)	Validé
Classe modulaire	65 518,00 € HT	Reporté
Changement des velux Bergerie	4 000,00 € HT	Reporté
Panneau voirie	1 323,60 € TTC	Validé
Changement 14 extincteurs	1 343,00 € TTC	Validé
2 défibrillateurs	2 038,00 € TTC	Validé
Panneau affichage rue	1 696,80 € TTC	Validé
Illuminations Noël	4 041,60 € TTC	Validé

Les délibérations seront établies et les demandes de subvention envoyées aux différentes instances.

DELIBERATION : SIGNATURE DE LA CONVENTION EPN DECI pour 2022-2024

Le service commun de défense incendie de l'EPN (DECI) vérifie chaque année les dispositifs incendie. Les dispositifs incendie sont ainsi vérifiés annuellement (par tranche d'1/3). La convention doit être renouvelée pour 2022 à 2024 et les élus valident à l'unanimité de prévoir au budget 2022 la somme nécessaire et d'autoriser le Maire à signer la convention.

DELIBERATION : EVOLUTION DE 4 COMPETENCES DE L'EPN

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir émettre un avis sur l'évolution des 4 compétences d'EPN telles que présentées.

- Appui à l'orientation, la formation professionnelle et à l'emploi et coordination des actions afférentes à ces thématiques.
- Cohésion sociale et territoriale : Action d'accompagnement en faveur du développement social local contribuant à l'amélioration des conditions de vie des habitants et à la réduction des inégalités entre les territoires.
- Soutien au sport de compétition de haut niveau dans les domaines suivants : Basket Ball, Volley Ball, Hand Ball et Triathlon.
- Santé :
 - Action de prévention et promotion de la santé en tant que signataire et pilote du Contrat Local de santé d'agglomération
 - Actions encourageant et favorisant l'accueil de stagiaires et futurs professionnels de santé
 - Unité mobile de santé
 - Construction, aménagement, entretien et gestion des Pôles de Santé Libéraux d'Evreux Sud et d'Evreux centre.

Le conseil valide l'évolution des 4 compétences de l'EPN présentées.

DELIBERATION : EMBAUCHE POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE

Du fait de l'afflux de tâches supplémentaires au secrétariat mairie, la charge de travail est trop importante et des dossiers en souffrance. Il est validé à l'unanimité l'embauche d'une secrétaire (emploi non permanent et sous contrat) pour 10 h/semaine.

DEBAT SUR LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Suite à la présentation du Règlement local de publicité de l'agglomération, les élus valident à l'unanimité les différents points de ce règlement.

LE RENOUVELLEMENT DES MARCHES

La révision des marchés se fera à l'automne prochain pour l'entretien de la chaudière de la Grange et l'entretien des espaces verts.

L'ORGANISATION DES ELECTIONS

Permanences pour les 10 et 24 avril 2022 et 12 et 19 juin 2022

PRESENTATION DEPENSES FONCTIONNEMENT

Modification des abonnements téléphoniques en 2022 avec passage à la fibre afin de réduire les coûts.

Présentation des montants de location d'une classe mobile.

COURRIER BOUYGUES ANTENNE RELAI

Informations sur le courrier reçu.

ANNULATION PROJET LIAISON DOUCE A ROCHEFORT

Dans les derniers PLU, des réserves foncières avaient été demandées mais le projet de liaison douce n'est plus réalisable et retiré.

POINT SUR LA REUNION SUR LES RETROCESSONS

Point sur l'avancée du dossier des parcelles à rétrocéder à la mairie. Une nouvelle réunion aura lieu.

QUESTIONS DIVERSES

Rédaction flash info.

Clôture de la séance à 22 h